



Communiqué de presse

Sujet	Communiqué de presse de la séance du groupe des Vert'libéraux
Pour tout renseignement	Tiana Angelina Moser, présidente du groupe, tél. +41 76 388 66 81 sur FAIF : Jürg Grossen, Conseiller national, tél. +41 79 444 94 65 sur la solution globale : Thomas Maier, Conseiller national, tél +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, Courriel : suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	27 mai 2013

Les Verts-libéraux disent oui au FAIF, mais exigent la suppression du rabais fiscal pour pendulaires ; ils en appellent au Conseil fédéral à prendre ses responsabilités dans la solution globale avec les USA.

Les Vert'libéraux soutiennent le FAIF (Financement et Aménagement des Infrastructures Ferroviaires), tel que proposé par le Conseil des Etats, mais exigent en outre d'abolir la déduction des frais de transport. Le « rabais pour pendulaires » est une incitation dépassée tant au niveau écologique que de la politique des transports. Il contrevient à l'objectif des Vert'libéraux de mettre un frein à la croissance incessante de la mobilité et au mitage du territoire.

Lors de la séance du groupe, les Vert'libéraux ont en outre discuté de la procédure dans le cas de la solution globale avec les Etats-Unis. Les Vert'libéraux exigent, pour autant que le traité relève bien de la compétence du Conseil fédéral, que ce dernier prenne ses responsabilités pour conclure l'accord de façon autonome. Les Vert'libéraux s'opposent cependant à une procédure accélérée au parlement, car cela reviendrait à reprendre sans discussion la position du Conseil fédéral.

Les Vert'libéraux soutiennent le principe de l'initiative populaire „Pour les transports publics“, mais préfèrent clairement le FAIF (Financement et Aménagement des Infrastructures Ferroviaires) comme contre-projet - pour autant que le Conseil national reprenne les propositions du Conseil des Etats. Les Vert'libéraux vont cependant plus loin que les Conseil fédéral et des Etats dans un point essentiel : ils exigent l'abolition pure et simple de la déduction des frais de transports à l'IFD. Le « rabais pour pendulaires » est une incitation dépassée dans les domaines de l'écologie et de la politique des transports. Ce rabais profite en outre en priorité aux personnes disposant d'un revenu plus élevé. Les Vert'libéraux estiment que la Confédération n'a aucun intérêt à subventionner les pendulaires. Tout au contraire, l'Etat devrait créer des incitations mettant un frein à la croissance sans fin de la mobilité et du mitage du territoire. En diminuant la hausse proposée de la taxe à la valeur ajoutée, la suppression du rabais aux pendulaires pourrait se faire sans influencer la quote-part des prélèvements.

Le Conseil fédéral semble avoir l'intention de faire adopter la solution dite globale (visant à régler les fautes commises dans le passé par les banques suisses aux Etats-Unis) dans une procédure accélérée au parlement. Pourtant, l'accord est encore en cours de négociations et le parlement ne dispose que de très peu d'informations à ce jour. Dans la mesure où l'accord relève de la compétence du Conseil fédéral, les Vert'libéraux exigent que ce dernier endosse la responsabilité qui lui incombe pour conclure l'accord de façon autonome. Si certaines parties de l'accord étaient de la compétence du parlement, les Vert'libéraux insistent pour appliquer la procédure parlementaire régulière. Les Vert'libéraux s'opposent à une procédure parlementaire accélérée, car cela reviendrait à reprendre sans discuter la position du Conseil fédéral.